



TRAVAILLEUR SOCIAL, UN MÉTIER QUI SE CONJUGUE AU FÉMININ

En Franche-Comté, les métiers du travail social et de l'animation socioculturelle représentent 1,2% de l'emploi en 1999. De 1990 à 1999, leur effectifs se sont accrus de 43%. Ces métiers sont le plus souvent occupés par des femmes. Les travailleurs sociaux sont plus diplômés et occupent plus souvent un métier stable que les animateurs socioculturels.

Les métiers de service à la personne à dominante sociale sont en forte progression depuis plusieurs années.

Ainsi, en 1999, ces métiers représentent 1,2% de l'emploi total contre 0,9% en 1990. Des proportions similaires sont observées en France métropolitaine. En 1999, en Franche-Comté, 5 600 emplois appartiennent aux métiers de

l'action sociale (assistantes sociales, éducateurs spécialisés et conseillers familiaux) et au métier d'animateur socioculturel et de loisirs. Le nombre d'emplois progresse de 43% sur la période 1990-1999.

En neuf ans, 1 700 emplois ont été créés dans ce domaine, principalement dans les métiers d'éducateur spécialisé (500 emplois, +82%)

Des professions au féminin

et d'animateur socioculturel (800 emplois, +113%). Ces deux métiers sont les plus importants en termes d'effectifs et sont souvent en relation avec des usagers jeunes (rôle éducatif et d'accompagnement).

Dans les métiers de l'action sociale, l'emploi est à forte dominante féminine, puisque plus de 60% des effectifs sont des femmes dans ces 4 métiers, contre 43% dans l'ensemble de l'emploi franc-

comtois. Les métiers d'assistantes sociales et de conseillers familiaux sont fortement féminisés avec respectivement 92% et 84% de femmes parmi les effectifs en 1999. Cependant,

ces métiers s'ouvrent de plus en plus aux hommes, puisque la part des hommes augmente parmi les assistantes sociales de 5,5 points de 1990 à 1999.

92% des assistantes sociales sont des femmes
Répartition par sexe et temps de travail

	Sexe		Temps de travail	
	Hommes (en %)	Femmes (en %)	Temps complet (en %)	Temps partiel (en %)
Assistants sociaux	8,0	92,0	55,4	44,6
Éducateurs spécialisés	40,0	60,0	75,5	24,5
Conseillers familiaux	15,8	84,2	63,4	36,6
Total des métiers de l'action sociale	31,0	69,0	70,1	29,9
Animateurs socioculturels et de loisirs	37,8	62,2	55,6	44,4
Total de l'emploi régional	56,6	43,4	82,2	17,8

Source : INSEE - Recensement de la population 1999

► Chez les animateurs socio-culturels et les éducateurs spécialisés, les hommes sont plus présents, mais ils restent minoritaires dans la profession. Ils représentent respectivement 38% et 40% des effectifs. Leur part est en diminution d'environ 5 points depuis 1990.

Les trois métiers du travail social (assistantes sociales, éducateurs spécialisés, conseillers familiaux) sont assez semblables au niveau de la structure des effectifs. La structure par âge de ces métiers correspond à la structure par âge de l'ensemble des actifs de la ré-

**Le travail social :
un corps
de métier stable
et hautement
diplômé**

gion. La moitié des effectifs a moins de 40 ans. Le niveau d'études est assez élevé. Les trois quarts des salariés ont fait des études supérieures, dont 92% des assistantes sociales et 81% des conseillers familiaux (un concours de niveau bac+3 est requis dans la majorité des cas pour accéder à ces métiers). 30% des effectifs sont à temps partiel, cette part est supérieure au niveau national (26%) et est en hausse de 9 points depuis 1990. Le développement du temps partiel est plus fort pour les assistantes sociales, 44,5% des ef-

fectifs étant à temps partiel en 1999 contre 31% en 1990. En revanche, un conseiller familial sur deux était à temps partiel en 1990, ils ne sont plus qu'un tiers en 1999.

86% des métiers de l'action sociale sont des emplois stables : 61% de contrats ou d'emplois à durée indéterminée et 25% de titulaires de la fonction publique. 2,5% sont des contrats aidés (emplois-jeunes, CES...) et près de 10% des CDD ou des missions d'intérim. Les assistantes sociales sont majoritairement (58%) titulaires de la fonction publique.

**Des animateurs
socioculturels
et de loisirs plus
jeunes et moins
diplômés**

Les animateurs socioculturels et de loisirs se distinguent des trois autres métiers. En effet, 43% des effectifs ont moins de 30 ans (70% ont moins de 40 ans). Contrairement aux métiers du social, le diplôme n'est pas un sésame obligatoire pour être animateur, seuls 34% ont un diplôme d'études supérieures. Les femmes sont largement majoritaires dans la profession (62% des effectifs).

Dans ce métier, le temps partiel est fortement développé (44% des emplois). La profession d'animateur socioculturel

Des métiers spécifiques

Cette étude s'attache à décrire une population de travailleurs autour de professions spécifiques à vocation sociale.

D'une part, on distingue le cœur du métier du travail social : il s'agit des métiers d'assistantes sociales, de conseillers familiaux et d'éducateurs spécialisés. Pour ces derniers, ils sont employés, au sein de structures diverses, dans des professions telles que directeurs de centre socioculturels et de loisirs, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'ateliers, éducateurs de jeunes enfants, cadres de l'intervention socio-éducative.

D'autre part, l'analyse porte sur un métier en forte croissance, celui des animateurs socioculturels et de loisirs. Ce métier recouvre notamment les animateurs culturels, les animateurs sociaux et les animateurs socio-éducatifs. Ils sont à mi-chemin entre le travail social et l'économie des loisirs. La diversité des secteurs dans lesquels ces professions peuvent être exercées rend ces animateurs difficiles à dénombrer.

Le travail social et l'animation socioculturelle font partie de ces métiers spécifiques pour lesquels les nomenclatures peinent à donner des informations. L'INSEE a développé une méthodologie tenant compte de la profession et du secteur des individus afin de cerner au mieux ces activités en développement.

Un recours plus fort à l'emploi aidé parmi les animateurs socioculturels Part des emplois sociaux par type de contrat en Franche-Comté

	Emploi aidé (CES, emploi-jeune...) en %	Stagiaire rémunéré (SIFE...) et apprenti sous contrat en %	Contrat à durée déterminée (CDD, y c. Contrat court, saisonnier...) et placé en agence d'interim en %	Titulaire de la fonction publique en %	Contrat ou emploi à durée indéterminée en %	Total en %
Assistantes sociales	1,0	1,5	7,3	57,8	32,4	100,0
Éducateurs spécialisés	2,5	1,6	10,8	14,7	70,5	100,0
Conseillers familiaux	6,8	1,7	8,2	19,9	63,4	100,0
Total des métiers de l'action sociale	2,5	1,6	9,8	24,7	61,5	100,0
Animateurs socioculturels et de loisirs	20,7	2,6	24,2	6,9	45,6	100,0
Total de l'emploi régional	2,1	2,4	10,4	18,7	66,3	100,0

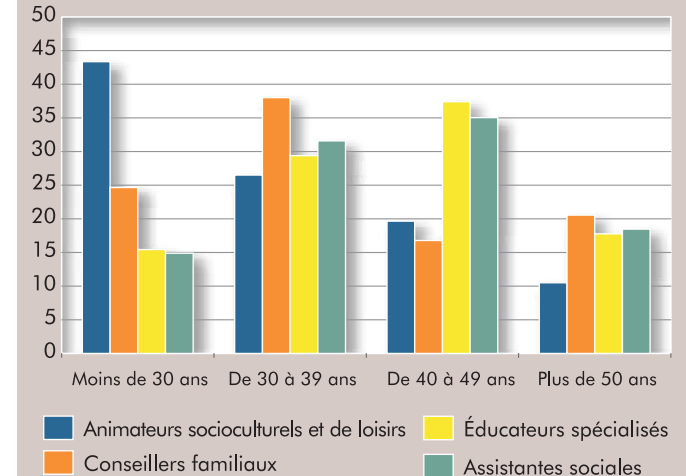
Source : INSEE - recensement de la population 1999

▶ et de loisirs est également la plus précaire avec 45% des emplois qui sont aidés ou en CDD. Le recours à des stagiaires est également plus fort que dans les métiers du social (2,4% contre 1,6%). Près de 38% des emplois des services à dominante sociale proviennent des collectivités territoriales, alors que ces dernières ne comptent que 13% des emplois. Plus précisément, une assistante so-

ciala a 75% de chance de travailler dans le secteur public (salarié de l'État et des collectivités territoriales), alors que 56% des animateurs socioculturels et de loisirs travaillent dans le privé. Le privé représente ainsi 47,3% des emplois dans le domaine du social et de l'animation socioculturelle, contre 71% de l'emploi régional. ■

Cathy LEONI
Éric DEROO

Des animateurs socioculturels plus jeunes Répartition des professions par tranche d'âge



Source : INSEE - Recensement de la population 1999

INSEE Franche-Comté « le Major »
83, rue de Dole - BP 1997
25020 BESANÇON Cedex
Tél : 03 81 41 61 61
Fax : 03 81 41 61 99
Directeur de la publication :
Didier Blaizeau
Rédacteur en chef :
Patrice Perron
Mise en page : Maurice Boguet, Yves Naulin

© INSEE 2006 - dépôt légal : août 2006